

① **L'apothicairerie de l'Hôtel Dieu de Rouen et ses apothicaires – J. Marchand (Journées du Patrimoine du 14 septembre 2006)**

1/ L'APOTHICAIRERIE : LE CADRE, L'ORGANISATION ET L'AGENCEMENT

2/ LES ACTEURS : APOTHICAIRES ET RELIGIEUSES

3/ LES REMEDES ET L'EVOLUTION THERAPEUTIQUE DU 18^{ème} AU 20^{ème} SIECLE

L'APOTHIKAIRERIE : LE CADRE, L'ORGANISATION ET L'AGENCEMENT

LE CADRE

Le 17 juillet 1758, en une longue procession solennelle et cérémonieuse, accompagnés d'une foule immense, les malades, convalescents, religieuses et administrateurs abandonnent le vieil Hôtel-Dieu de la Madeleine pour occuper au Lieu de Santé l'Hôpital Saint Louis-Saint Roch.

L'édification de ce qui allait devenir l'Hôtel-Dieu de Rouen a connu bien des vicissitudes, puisque la première pierre avait été posée 104 ans plus tôt, en mars 1654 très précisément. La première construction de Saint Louis et Saint Roch, maisons destinées aux malades atteints de la peste et aux convalescents, s'était arrêtée inachevée en 1677. La dernière épidémie de peste à Rouen ayant sévi en 1669-1670, il devenait nécessaire de réaliser une adaptation du Lieu de Santé à sa nouvelle vocation.

Le nouvel Hôtel-Dieu résulte donc des modifications effectuées par les architectes Fontaine et Parvy : les deux édifices Saint Louis et Saint Roch en forme de U sont alors reliés par un bâtiment situé dans l'axe de la grille d'entrée et qui forme un trait d'union entre les deux constructions. Ce bâtiment imposant construit au cours du 18^{ème} siècle, comporte un rez-de-chaussée destiné à abriter l'apothicairerie et un premier étage réservé aux salles de malades. L'apothicairerie est donc logée dans la partie droite du rez-de-chaussée et elle est contiguë aux cuisines. Après neuf ans de travaux et une dépense totale de 1 575 293 livres, c'est seulement en juin 1758 que seront terminées les installations définitives de l'apothicairerie, des cuisines et de la laverie.

Epargnée par les bombardements de la dernière guerre, comme l'ensemble de l'Hôtel-Dieu, cette superbe apothicairerie conservera jusqu'à son transfert réalisé en 1992 l'aspect traditionnel qu'elle présentait au 18^{ème} siècle. Le 27 juillet 1921, elle sera honorée par une visite, éclair certes, du Président de la République Alexandre Millerand.

ORGANISATION ET AGENCEMENT DE L'APOTHIKAIRERIE

Au 18^{ème} siècle l'apothicairerie de chaque hôpital apparaît comme la vitrine de l'institution hospitalière, une dans sa fonctionnalité et diversifiée dans sa conception esthétique et symbolique.

Comme dans toutes les apothicaireries, la pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Rouen est organisée et structurée en un espace de travail classiquement composé de trois parties :

- La tisanerie ;
- La boutique ;
- L'arrière-boutique (pièce de réserve, de stockage).

LA TISANERIE

La tisanerie encore appelée laboratoire est une salle très vaste, située au voisinage du jardin des herbes médicinales et dont l'alimentation en eau est assurée de manière efficace et constante. La confection quotidienne d'énormes quantités de tisanes exige en effet de grandes quantités d'eau de qualité : à l'Hôtel-Dieu la construction d'un château d'eau sous la direction du Père Féry a permis de régler ce point capital d'alimentation en eau. Ce père minime déclara les plombiers locaux inaptes à confectionner les dispositifs nécessaires à la distribution des eaux et exigea que cette tâche soit confiée à Jean-Philippe David, plombier des environs de Paris.



La tisanerie

La tisanerie est une salle basse de forme rectangulaire, couverte de voûtes surbaissées en briques, aux profondes embrasures de fenêtres. Il émane de cette vaste salle un charme feutré et un mystère qui font penser à l'ancre d'un alchimiste ou au laboratoire du Dr Faust. E. Delabarre dans son plaidoyer pour l'Hôtel-Dieu rédigé entre les deux guerres la décrit ainsi :

"C'est à la pharmacie que l'esprit trouve une des plus fortes sensations d'art qu'éveillent les intérieurs de l'Hôtel-Dieu. Les larges voûtes surbaissées du 18^{ème} siècle qui la recouvrent, l'épaisseur de ses murailles à travers lesquelles pénètre une lumière si discrète que certaines parties de la salle demeurent perpétuellement dans l'ombre, donnent à l'ensemble, une telle impression de mystère et de rêve, que la pensée, involontairement, est conduite à évoquer les peintures de Rembrandt".



© Bruno Maurey

Elle présente donc un monumental fourneau central de forme rectangulaire, décoré de superbes carreaux de faïence. Ce fourneau est percé d'orifices circulaires multiples sur lesquels sont disposés d'énormes alambics ventrus rutilant de tous leurs cuivres. Ces superbes alambics en cuivre étamé, formés de trois parties : cucurbite, chapiteau et serpent, rendent compte de l'importance considérable de l'opération de distillation dans la pratique pharmaceutique hospitalière. La place occupée par les tisanes, les eaux distillées, les essences et les sucs volatils dans la pharmacopée du 18^{ème} siècle explique bien la taille immense de ces alambics et de cette tisanerie qui est l'une des plus belles de France. Sur les orifices du fourneau central reposent également de vastes bassines en cuivre munies d'un couvercle, des chaudrons, des coquemars (sorte de bouilloires), des cornues, des ballons, des matras.

Le long des murs sont installées des paillasses et des étagères qui renferment tous les instruments ustensiles et matériels nécessaires à la confection en grandes quantités des remèdes simples de l'époque : pressoirs en buis, vases florentins, aiguères, cruches en terre, brocs en cuivre ou en étain. Sans oublier bien sûr, complétant le décor, les superbes fontaines en faïence délivrant sirops ou tisanes et le magnifique robinet en col de cygne déversant l'eau froide.

La tisanerie possède aussi l'instrument symbolique de la profession pharmaceutique depuis le 13^{ème} siècle : le mortier. Servant à broyer et mélanger, ce sont des mortiers de très grande taille en fer, en bronze ou en marbre. Les gigantesques pilons cylindriques qui leur sont associés sont trop grands et trop lourds pour être manipulés à la main. Pour les actionner, il faut les faire coulisser dans des anneaux fixés au mur. Lors de la pulvérisation d'écorces ou de racines toxiques, les mortiers sont obturés par des couvercles souples en cuir afin que les opérateurs ne respirent pas d'émanations dangereuses pour leur santé.

LA BOUTIQUE

Encore appelée cabinet, elle correspond à la pharmacie proprement dite et est reliée à la tisanerie par un couloir. A l'Hôtel-Dieu de Rouen, la boutique est décorée de manière plutôt sobre en comparaison avec celles des apothicaireries de Bourgogne, Franche-Comté ou Val-de-Loire qui présentent de très riches décorations.

Elle a donc un caractère moins exceptionnel que la tisanerie et d'ailleurs elle est peu représentée sur le plan iconographique (pas d'illustration ancienne). Elle est constituée d'une pièce conçue de manière à assurer une bonne conservation des remèdes, sans chaleur excessive et sans humidité corruptrice. C'est pour cela que les murs se sont pas nus, mais couverts de boiserie sur toute leur hauteur, ces boiseries simples en bois naturel seront peintes dans les tons gris par la suite.

Un meuble central appelé comptoir ou préparatoire sert à la préparation des remèdes, il est pourvu de nombreux rayonnages, de casiers à tiroirs et d'armoires renfermant des produits. La boiserie inférieure constitue le droguier où sont conservées les plantes sèches et au dessous se trouve le poudrier qui renferme diverses poudres médicinales contenues dans des boîtes appelées silènes. De très belles balances en laiton de différentes tailles et des trébuchets trônent fièrement sur le préparatoire.

Dans cette boutique ou officine, les remèdes occupent une place bien précise dans les différents compartiments de la boiserie en fonction de leur importance thérapeutique (supposée) de leur prix et de leur rareté. Ainsi, les préparations prestigieuses jouant le rôle d'antidote universel ou panacée sont conservées dans de très grands vases d'apparat au décor raffiné. Ces préparations occupant la place d'honneur sont : la Thériaque, l'Orviétan, l'Opiat de Salomon, la Confection d'Hyacinthe.

Les remèdes plus courants contenus dans des vases de diverses formes sont impeccablement rangés dans de petits compartiments qui constituent de véritables niches. A partir du 18^{ème} siècle, ces pots de pharmacie sont en faïence car c'est le matériau qui procure une bonne conservation des remèdes grâce à sa couverte d'émail stannifère assurant une parfaite étanchéité et une bonne opacité. Dès 1697 dans la Pharmacopée Universelle, Nicolas Lémery (né à Rouen) préconise l'emploi de la faïence pour des motifs esthétiques : *"on préfère la faïence aux autres terres chez les apothicaires à cause de sa beauté et de sa netteté"*.

Ces pots en faïence qui sont devenus l'emblème et le signe d'identification de la profession pharmaceutique peuvent être classés en quatre types majeurs :

- La chevrette ;
- L'albarello ;
- Le pilulier ;
- Le vase d'apparat.

La chevrette :

C'est une cruche piriforme élégante munie d'une anse et d'un goulot d'écoulement ou bec verseur. Elle tire son nom de la saillie que fait le goulot d'écoulement sur la panse et qui est comparée à la corne du chevreuil. Dans la chevrette française, un anneau rond ou nœud relie typiquement le goulot d'écoulement au corps du vase. A partir du 17^{ème} siècle, la chevrette est montée sur un piédouche évasé et présente généralement un bord supérieur plat destiné à recevoir un couvercle bombé en faïence ou plus simplement en bois.

La chevrette contient des remèdes liquides : sirops, huiles, liquides visqueux, eaux distillées. Vers la fin du 18^{ème} siècle, les chevrettes sont remplacées par des bouteilles aplaties plus faciles à boucher. Elles deviennent alors essentiellement un élément de décoration qui orne la boutique de l'apothicaire.

L'albarello

C'est un pot cylindrique à parois concaves permettant une meilleure prise en main ; il présente à sa partie supérieure un bourrelet destiné à la ligature d'une peau de mouton ou d'un parchemin destiné à clore le récipient à large ouverture

L'albarello renferme des préparations de consistance solide ou pâteuse : baumes, onguents, cérats, électuaires, opiats. Il est souvent désigné sous le terme de pot-canon qui est en réalité un pot cylindrique à parois verticales, donc de forme non concave.

Le pilulier

Encore appelé pot à extrait, c'est un pot cylindrique de petite taille, un albarello en réduction en quelque sorte. Il est fermé par un couvercle et contient des extraits mous ou des masses pilulaires.

Le vase d'apparat

Encore appelé vase de montre (monstre), c'est le plus majestueux et le plus volumineux des pots d'apothicaire puisqu'il peut atteindre 90 cm de hauteur et 180 cm de circonférence. De forme ovale, ce vase toujours richement décoré repose fréquemment sur un piédouche.

Il bénéficie toujours de la place d'honneur dans les apothicaireries car c'est celui qui contient les remèdes les plus prestigieux, les remèdes souverains aux vertus médicinales multiples. Coiffé d'un couvercle imposant et ouvragé, le vase d'apparat est orné de deux anses en forme de cordons torsadés ou de serpents entrelacés. Ces vases destinés à recevoir notamment la fameuse Thériaque furent la spécialité de Nevers et Rouen en a également produit de magnifiques.

Quelque soit leur forme ou leur contenu, tous ces pots de faïence possèdent une décoration riche et variée ou prédominant souvent les motifs floraux. Ils présentent très souvent un cartouche orné réservé à l'inscription du nom du remède. En lettres gothiques ou romaines, ces inscriptions en latin sont difficiles à

déchiffrer en raison d'abréviations incorrectes ou sybillines et de transcriptions erronées émanant parfois des céramistes.

Aucune apothicairerie ne conserve hélas de vases d'apothicairerie façonnés par Masséot Abaquesne au 16^{ème} siècle. Ils sont typiquement ornés de figures masculines au nez busqué et aux lèvres charnues, couvertes d'étranges chapeaux ou de bonnets à revers.

Au début du 19^{ème} siècle, le pot de pharmacie subit une évolution tant dans sa forme que dans sa décoration et son matériau de fabrication. La porcelaine remplace la faïence, elle cèdera elle-même la place au bocal en verre vers la fin du 19^{ème} siècle. Les pots deviennent pratiquement tous cylindriques, ce sont les héritiers du pot-canon, ils sont plus rarement de forme octogonale.

Le décor de ces pots est plus sobre et présente des motifs associés à l'art médical ou pharmaceutique tels que le caducée, la coupe d'Hygie ou des portraits de médecins illustres. Au début du 19^{ème} siècle, le décor polychrome utilisera très fréquemment le motif symbolisant les trois règnes de la nature (minéral, végétal et animal) dans lesquels la pharmacopée puise ses remèdes. Il s'agit classiquement d'un palmier planté sur un sol rocheux et autour duquel s'enroule le serpent. Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle on voit apparaître un décor très simple consistant en de simples filets noirs ou dorés encadrant le nom du médicament et qui préfigure l'étiquette qui sera apposée ensuite sur les bocaux de pharmacie en verre.

Sont également présents dans la boutique :

- Seringues à clystère ;
- Biberons pour malades en argent ou en étain ;
- Piluliers en étain ;
- Boîtes de poids ;
- Cruches et gourdes ;
- Sacs en cuir contenant des épices.

Sans oublier bien sûr de superbes mortiers gravés de toutes tailles en bronze, marbre, porcelaine, agathe, verre. Les plus grands mortiers sont montés sur de hauts socles en bois.

Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, il existe encore de grandes fontaines en étain dans lesquelles macèrent des plantes pour la confection des tisanes qui sont acheminées par brocs entiers dans les services, car chaque malade reçoit le matin son bol de tisane. L'officine présente toujours son grand préparatoire central encombré de nombreux paniers remplis de flacons à potions destinés aux différents services. Les flacons ornés du chiffre de l'hôpital sont préparés chaque matin par les internes.

LES ACTEURS : APOTHICAIRES ET RELIGIEUSES

Pendant de longues années, le personnel exerçant dans les pharmacies hospitalières a été quantitativement peu important et qualitativement assez mal préparé à l'exécution des opérations pharmaceutiques. Jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, les malades sont plutôt hébergés (voire enfermés) dans les hôpitaux que soignés et ce sont des sœurs religieuses, des apothicaires et leurs aides qui exercent dans les pharmacies des hôpitaux. Au fil du temps, une cohabitation longue et difficile va s'opérer entre les apothicaires et leurs aides et les religieuses qui sont en majorité. Les conflits seront relativement fréquents et les prérogatives des apothicaires vivement contestées par les religieuses comme le montre la nomination de Parmentier à l'Hôpital des Invalides.

Dans la plupart des hôpitaux, le service pharmaceutique est assuré par des sœurs religieuses qui préparent et délivrent tous les remèdes, c'est en quelque sorte leur activité par tradition bien qu'elles n'aient reçu aucune formation théorique dans ce domaine. Elles transmettent, au fil des années aux sœurs les plus jeunes les connaissances pratiques qu'elles ont acquises par leur exercice quotidien. Bien que le synode de Milan en 1565 ait interdit l'exercice de l'art pharmaceutique aux religieuses, celles-ci continueront non seulement à exercer leur activité au sein des hôpitaux mais aussi de délivrer des médicaments au public, hors de l'hôpital, entrant ainsi en conflit quasi-permanent avec la communauté des maîtres-apothicaires de la ville.

La Déclaration Royale du 25 avril 1777 qui est l'acte fondateur de la pharmacie moderne permet aux établissements hospitaliers de disposer d'une pharmacie, mais n'impose pas la présence d'un pharmacien pour en assurer la direction. Cette lacune importante ne sera comblée que par la loi du 11 septembre 1941 qui subordonne expressément l'existence d'une pharmacie dans un hôpital à la condition qu'elle soit gérée par un pharmacien (gérant). L'article 8 de la Déclaration Royale précise que la pharmacie de l'hôpital est exclusivement prévue à l'usage particulier et intérieur de l'établissement : concept de pharmacie à usage intérieur. Ce même article 8 interdit la vente de produits pharmaceutiques à tous les religieux, mais reconnaît implicitement à ces religieux le droit de délivrer gratuitement des remèdes.

A Rouen, le règlement de l'Hôtel-Dieu édicté en 1672 précise que : *"la pharmacie dorénavant sera faite dans la maison et les remèdes seront distribués par deux religieuses affectées à cette mission et qui seront instruites par une personne bien intelligente"*.

Le règlement de 1781 précise que la religieuse de la pharmacie accompagne la visite des médecins et prend note des remèdes ordonnés. Depuis 1745, l'Hôtel-Dieu de Rouen est tenu par les Dames chanoinesses Augustines qui exerceront leur activité jusqu'en 1968. Expulsées pendant la période révolutionnaire, elles reviendront à partir de 1802 dans un Hôtel-Dieu délabré devenu hospice d'humanité. Après leur retour, les sœurs vont peu à peu retrouver une grande partie de leurs prérogatives anciennes, bien que l'administration de l'Hôtel-Dieu réclame un programme de formation permettant aux sœurs d'acquérir les bases nécessaires à la dispensation des remèdes et des soins.

Chaque matin, dès 8 heures, la religieuse de la pharmacie accompagne la visite des médecins et des chirurgiens au lit des malades. Elle prend note sur un registre des remèdes et soins prescrits et du régime alimentaire adapté au malade (quantité de pain). Elle veille attentivement au strict respect des traitements prescrits et participe à la visite spéciale du samedi matin organisée pour la sortie des malades guéris.

Au cours du 19^{ème} siècle, l'Hôtel-Dieu devenant un lieu de soin effectif, les religieuses sont amenées à pratiquer de plus en plus d'actes de soins : soins d'hygiène, lavements, pose de sangsues, de ventouses, de cataplasmes sinapisés. Vers 1880, les injections hypodermiques sont pratiquées par les étudiants en médecine et c'est une religieuse qui est chargée d'aiguiser l'aiguille en biseau.

En ce qui concerne les apothicaires, il existe en France avant la révolution deux statuts :

- **Les maîtres-apothicaires**

Après une formation pratique (8 ans à Rouen) comme apprenti puis compagnon-apothicaire, ils sont reçus maîtres par la communauté de la ville, après avoir subi avec succès les trois épreuves de l'examen de maîtrise.

- **Les apothicaires privilégiés**

Il en existe plusieurs catégories : apothicaire du roi (Lémery par exemple), des reines, princes et princesses, de l'armée et des hôpitaux (notamment). Tous ces apothicaires privilégiés avaient le droit d'exercer la pharmacie, de tenir boutique en ville, sans avoir été reçus à l'examen de maîtrise.

C'est au cours du 17^{ème} siècle que sont apparus les apothicaires avec privilège des hôpitaux qui ont été appelés apothicaires gagnant-maîtrise (AGM). Le principe consiste à recruter par concours organisé par l'administration hospitalière un compagnon-apothicaire qui va pouvoir devenir maître-apothicaire, gagner sa maîtrise, en restant au service des malades hospitalisés pendant une durée de 6 à 12 ans.

Après cessation de ses fonctions hospitalières il est admis au sein de la communauté des maîtres-apothicaires et peut ouvrir une boutique en ville, sans passer l'examen de maîtrise ou passer cet examen selon des modalités simplifiées.

A Rouen, c'est l'édit du Roy de mai 1681 qui a institué les gagnant-maîtrise apothicaires et chirurgiens. A partir de cette date, et jusqu'à la révolution, tous les apothicaires recrutés par l'Hôtel-Dieu et l'Hospice général seront des AGM. A l'Hôtel-Dieu, le premier AGM recruté en 1693 est Daniel Ripoche qui "*sera tenu et obligé de servir d'apothicaire pour faire et composer les remèdes nécessaires à la pharmacie du dit Hôtel-Dieu sans gages en considérant de la dite maîtrise d'apothicairerie dont il jouit gratis*".

Ces AGM ne sont donc pas rémunérés et doivent loger obligatoirement à l'hôpital, leur durée de service est de 12 ans à l'Hôtel-Dieu. Ils jouissent d'une certaine liberté sur le plan technique dans la confection des remèdes, mais toutes leurs dépenses sont contrôlées scrupuleusement par les administrateurs. Ils doivent tenir un registre d'entrées et de sorties afin d'éviter la vente clandestine et illégale de médicaments au public. A la surveillance interne des administrateurs vient se surajouter celle encore plus pointilleuse des maîtres-apothicaires de la ville bien décidés à ne tolérer aucune concurrence déloyale.

Le dernier AGM recruté à l'Hôtel-Dieu en 1785 est Guillaume Dubuc, dit Dubuc aîné. Membre d'une dynastie d'apothicaires rouennais, il exerce encore en 1791 et ouvrira ensuite une officine à Rouen, rue Percière. Son prédécesseur Pierre-François Mesaize, recruté comme AGM en 1772, s'est installé ensuite comme maître-apothicaire place de la Pucelle. Un personnage au demeurant prétentieux et peu sympathique puisqu'il s'est opposé dans les années 1780 à la réintégration du dieppois Descroizilles dans la communauté des maîtres-apothicaires rouennais. Il se vengeait ainsi de l'échec lamentable qu'il avait essuyé face à Descroizilles, dans la fameuse affaire des cidres falsifiés arbitrée "in fine" par Lavoisier et l'Académie des Sciences.

Après la Révolution et la disparition des AGM, c'est Robert qui est recruté en 1796 comme pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu. Jusqu'en 1822, il est le pharmacien spécialement attaché à l'établissement et considéré comme un employé de la commission administrative qui fixe ses obligations de service.

En 1814, lors de l'épidémie de typhus qui sévit à Rouen, il fait preuve de beaucoup de dévouement et va jusqu'à acheter de ses propres deniers les médicaments nécessaires aux malades. Robert est aidé dans son activité quotidienne par deux élèves en pharmacie qui perçoivent une rémunération symbolique de 200 francs par an. L'élève en pharmacie suit chaque jour au lit du malade la visite du médecin et du chirurgien, il tient sous leur dictée le cahier de visite et distribue dans les salles les médicaments préparés à la pharmacie immédiatement après la visite et toujours avant midi.

Amédée Le Roy succède à Robert en 1822 et restera en fonction jusqu'à son décès en 1840. Il devient en 1830 le pharmacien en chef des deux hôpitaux de Rouen car il a été décidé qu'il y aura dorénavant à l'Hôtel-Dieu une pharmacie centrale chargée d'approvisionner les deux hôpitaux. Cette pharmacie centrale est également chargée de distribuer gratuitement des médicaments aux indigents de la ville, du moins à ceux qui sont porteurs d'un certificat délivré par l'un des douze bureaux de bienfaisance. L'épidémie de choléra qui frappe Rouen en 1832 fait exploser les dépenses pharmaceutiques : 5 128 francs de médicaments pour le seul premier semestre 1832, contre 3 882 francs pour l'ensemble de l'année 1831.

Le règlement intérieur des Hospices civils de Rouen adopté en 1881 consacre 19 articles (sur un total de 153) au service de la pharmacie. Il est précisé que la pharmacie centrale est toujours établie à l'Hôtel-Dieu, elle fournit tous les médicaments officinaux nécessaires pour le service de l'Hospice général. La pharmacie de l'Hospice général est uniquement chargée de la préparation et de la distribution des préparations magistrales. Dans ce même règlement, cinq articles précisent le statut et les missions des internes en pharmacie qui succèdent aux élèves en pharmacie. Le premier concours de recrutement organisé en décembre 1883 nomme trois internes pour une durée de fonctions fixée à trois ans. Logés et nourris, ils

perçoivent un traitement annuel de 600 francs et sont répartis dans les deux hôpitaux où ils préparent avec les sœurs tous les médicaments, sous les yeux du pharmacien-chef.

En 1890, Derivaux est le premier pharmacien hospitalier de Rouen à être recruté par un concours comportant des épreuves de connaissances théoriques et des épreuves pratiques. Une délibération de la commission administrative de novembre 1889 indique en effet *"qu'à l'avenir les pharmaciens des Hôpitaux de Rouen (ainsi que les médecins et chirurgiens) seront nommés au concours"*.

Le 1^{er} octobre 1915, Alfred Poussier candidat malheureux contre Derivaux en 1890 lui succède comme pharmacien-chef de l'Hôtel-Dieu. Né à Dieppe en 1855 et contemporain du Professeur Gascard (pharmacien de l'Hospice général), Poussier est la personnalité la plus originale et la plus attachante de la pharmacie hospitalière rouennaise. Il sera successivement interne à l'Hôtel-Dieu, pharmacien d'officine en divers endroits, pharmacien de dispensaire à Saint-Sever, pharmacien fabricant au laboratoire Biomarine à Dieppe avant de finir sa carrière en 1927 comme pharmacien hospitalier. C'est un personnage attachant par son originalité et sa modestie et qui sut mener de front une vie professionnelle bien remplie et une vie d'érudit, de naturaliste amateur et de bibliophile avisé. Il fut l'ami du Docteur E. Blanche et des Flaubert et reconstitua avec le Professeur Brunon la chambre natale de Gustave Flaubert. Il a en outre fait de multiples dons au Musée d'Histoire de la Médecine de Rouen.

Il fut en 1913 un des membres fondateurs de la Société Française d'Histoire de la pharmacie et a consacré de nombreux travaux à l'histoire de la pharmacie et des vieux remèdes. Une carte postale des années 1920 le représente dans la pharmacie de l'Hôtel-Dieu entouré d'internes et de religieuses.

LES REMÈDES ET L'ÉVOLUTION THÉRAPEUTIQUE DU 18^{ème} au 20^{ème} SIÈCLE

Au milieu du 18^{ème} siècle, de nombreuses apothicaireries sont d'une grande richesse en ce qui concerne notamment les vases pharmaceutiques, mais le contenu (le remède) est loin d'être à la hauteur de la qualité du contenant (le vase). Le grand Bichat (admiré par Flaubert) a jugé sévèrement la matière médicale de cette époque, caractérisée selon lui *"comme un ensemble informe d'idées inexactes, d'observations puériles de moyens illusoires"*.

Le décalage existant entre l'inefficacité des moyens thérapeutiques et la connaissance plus précise des pathologies engendre chez de nombreux médecins un scepticisme grandissant, voire un "nihilisme thérapeutique". La plupart des remèdes sont utilisés de manière empirique, ont peu d'effet bénéfique et se présentent sous des formes d'administration quasi-immuables depuis plus de deux siècles :

- Tisanes ;
- Sirops et potions ;
- Extraits ;
- Electuaires
- Baumes et onguents ;
- Pilules....

Les formules pharmaceutiques sont d'une grande complexité, c'est le règne triomphant de la polypharmacie et de la multiplicité des dénominations. Une pratique répandue est l'essai de remèdes dits secrets, pratiqués contre leur gré sur des malades vérolés pauvres ou mendiants. L'exemple célèbre est celui de l'Ipéca d'Helvétius essayé sur quatre dysentériques désignés sur ordre du roi.

Parmi les traitements en vogue, on constate la prédominance constante, quasi-obsessionnelle, de la médication évacuatrice justifiée par la théorie antique des humeurs et l'impérieuse nécessité d'évacuer les humeurs mauvaises, viciées, et les matières morbides. Selon cette théorie galéno-hippocratique, la santé du corps humain résulte d'un équilibre entre quatre humeurs (sang, phlegme, bile et atrabile), et l'état morbide est censé provenir de l'excès ou de la viciation de l'une de ces humeurs. Le traitement des maladies a donc pour objectif l'évacuation des humeurs et des matières viciées ou en excès, elle est réalisée par deux gestes médico-thérapeutiques :

- La saignée ;
- La purgation.

La médication purgative pratiquée par voie orale ou sous forme de lavement avec la fameuse seringue à clystère doit soulager le contenu digestif, stimuler les sécrétions intestinales et favoriser la dérivation des humeurs "mauvaises". Pendant de nombreuses années, ce furent les apothicaires qui furent chargés de l'administration du lavement, ce qui nécessitait une main exercée et explique que Maître Dardanus ait formulé de judicieux préceptes concernant ces bonnes pratiques de lavement (BPL) :

"Au moment de l'opération, le malade doit quitter tout voile importun ; il s'inclinera sur le côté droit, fléchira la jambe en avant et présentera tout ce qu'on lui demandera, sans honte ni fausse pudeur. De son côté, l'opérateur, habile tacticien, n'attaquera pas la place comme s'il voulait la prendre d'assaut, mais, comme un tirailleur adroit, il s'avance sans bruit, écarte ou abaisse des broussailles ou des herbes importunes, s'arrête, cherche des yeux et, lorsqu'il a aperçu l'ennemi, ajuste et tire ; ainsi, l'opérateur usera d'adresse, de circonspection, et n'exécutera aucun mouvement avant d'avoir trouvé le point de mire. C'est alors que, posant révérencieusement un genou en terre, il amènera l'instrument de la main gauche, sans précipitation ni brusquerie, et que, de la main droite, il abaissera amoroso la pompe foulante et poussera avec discrétion et sans saccades, pianissimo".

François Dalmenesche pharmacien d'officine à Rouen est devenu célèbre avec sa formule de lavement. Les confrères jaloux mirent en circulation de petits dessins humoristiques représentant "l'artiste" en action. Le programme thérapeutique prescrit puis dispensé par les célèbres Diafoirus et Purgon est à peine caricaturé par Molière : le médecin de Louis XIII a ainsi administré à son royal patient 220 lavements en six mois (plus d'un par jour !).

A partir du 18^{ème} siècle, l'usage des purgatifs salins devient plus répandu (sulfates, calomel, tartrates) et complète ainsi la purgation classique par les produits d'origine végétale : séné, aloès, ricin, rhubarbe. L'utilisation fréquente de l'expression *"prendre médecine"* qui consiste en une purgation par voie orale

témoigne du caractère habituel et répétitif de l'absorption de potions purgatives par les malades et les bien-portants.

D'autres remèdes évacuateurs sont également mis en œuvre :

- Les émétiques (vomitifs) : ipéca, kermès minéral, vin émétique ;
- Les diaphorétiques (sudorifiques) : gaïac, salsepareille ;
- Les apéritifs (diurétiques) : asperges, tisanes ;
- Les vésicatoires : cantharides, térébenthine ;
- Les révulsifs et décongestionnants : ventouses médicales.

Pratiquée jusqu'en 1830-1840, la saignée resta longtemps un des pivots de la thérapeutique "évacuatrice". Elle est pratiquée par incision des veines (phlébotomie) ou à l'aide de sangsues conservées dans des bocal en verre appropriés appelés perchoirs à sangsue. L'utilisation médicale de la sangsue a connu son apogée avec Broussais qui en fit un élément clé de sa doctrine médicale.

Au milieu du 18^{ème} siècle, les préparations d'opium représentent une valeur sûre de la thérapeutique antalgique symptomatique, elles sont déjà préconisées au début du 16^{ème} siècle par Paracelse surnommé pour cette raison "*Doctor Opiatus*". La préparation la plus célèbre, encore utilisée sous forme de gouttes au début du 20^{ème} siècle est le "*laudanum de Sydenham*". La formule proposée par l'Hippocrate anglais Thomas Sydenham est encore décrite dans l'édition 1937 de la pharmacopée française : c'est une teinture alcoolique qui renferme opium, safran, cannelle et clous de girofle (1% de morphine). Elle fut utilisée pour la première fois lors de l'épidémie de dysenterie en Angleterre entre 1669 et 1672.

Jusqu'en 1850-1860, très peu de produits chimiques sont préconisés comme remèdes, ce sont exclusivement des sels minéraux :

- Sulfates (sel d'Epsom, sel de Glauber) ;
- Alun, borax ;
- Sels d'arsenic, de mercure, d'étain et d'antimoine.

La thérapeutique métallique prônée par Paracelse (antimoine et mercure notamment) n'est évidemment pas exempte de dangers. Le recours fréquent à des pierres et matières précieuses préconisées "en toucher" (dans la peste notamment) laisse perplexe :

- Ambre, ivoire, corail, perles ;
- Émeraude, topaze, rubis, grenat.

La plus grande étrangeté règne également dans la préparation, l'utilisation et l'appellation des remèdes tirés du règne animal :

- Huile de petits chiens (A. Paré) ;
- Vin de cloportes ;
- Bouillon de grenouilles, de vipères ;
- Gelée de corne de cerf ;
- Sang de bouc
- Vraie momie d'Égypte.

On conçoit bien que Bichat ait pu vitupérer contre cette zoothérapie aux appellations certes exotiques mais aux vertus thérapeutiques plus que douteuses relevant plus du zoo que de la thérapie.

La croyance quasi-mystique envers les vertus guérissuses des antidotes universels ou panacées reste de rigueur jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. La plus célèbre et la plus ancienne de ces panacées est évidemment la Thériaque. Ce symbole absolu de la polypharmacie est né sous l'empire romain avec Andromaque et est encore inscrit à la pharmacopée française de 1884 ! Il s'agit d'un électuaire renfermant 57 composants, c'est à dire une poudre composée qui est mélangée à du miel ou à un sirop et donc de consistance plus ou moins pâteuse.

Compte-tenu de ses supposées vertus médicinales, cet antidote fait l'objet d'un commerce appelé triacherie à la frontière entre pratiques magiques et charlatanesques. A Rouen, comme dans les autres grandes villes, les apothicaires décidèrent donc de préparer publiquement et de manière solennelle la thériaque, en présence des sommités médicales et des autorités judiciaires de la ville. Les apothicaires assistaient à tour de rôle à la semaine de la Thériaque qui était ensuite testée "pharmacologiquement" sur

un coq ayant subi les morsures d'une vipère. Si le coq ne mourait pas, la thériaque était réputée excellente (le grec thériakos signifie bon contre les morsures des bêtes sauvages).

A Rouen, au cours du 19^{ème} siècle les moyens thérapeutiques sont encore dérisoires et souvent impuissants face aux ravages et à la mortalité effrayante provoqués par des épidémies à répétition : typhus, choléra, variole, diphtérie et par des maladies telles que la syphilis et la tuberculose. Bien que contestées, sangsues, saignées et ventouses font encore partie intégrante de nombreux traitements, les malades sortent souvent de manière prématurée afin d'éviter l'application de ces traitements. Les bains et les douches froides, très pratiqués à Rouen, sont préconisés contre l'anémie, les rhumatismes, la syphilis, le diabète. On réduit une luxation après avoir "affaibli" le patient par une saignée et des bains prolongés. Les étudiants en médecine confectionnent en très grand nombre des cataplasmes émollients à la farine de lin pour calmer les inflammations et les complications des plaies. Les désastres engendrés par cette thérapeutique émolliente favorisant la surinfection des plaies ont été décrits en termes très directs par le chirurgien F. Hue. Il décrit dans ses mémoires : *"le grouillement des larves de mouche qu'on trouvait parfois le matin dans certaines plaies et l'odeur qui vous prenait à la gorge à l'entrée dans la salle"*.

On assiste cependant, au cours du 19^{ème} siècle, à la naissance lente et progressive d'une démarche thérapeutique qui s'engage dans une voie plus rationnelle et va conduire de la médecine des élixirs, des saignées et des purgatifs à une médecine utilisant des médicaments chimiques purs d'origine naturelle dans un premier temps, puis d'origine synthétique ultérieurement.

Grâce à la mise en œuvre de méthodes d'extraction des principes actifs purs, les plantes commencent à livrer le secret de leur activité thérapeutique :

- Opium : morphine (1817) ;
- Quinquina : quinine (1820)
- Belladonne : atropine (1833).

L'efficacité thérapeutique de ces produits appelés alcaloïdes est plus constante que celle des anciens extraits végétaux, dont la qualité et l'activité sont difficiles à évaluer scientifiquement. Dès 1820, François Magendie est le premier à tester sur des modèles animaux l'activité physio-pharmacologique de ces nouveaux principes actifs, il montre ainsi la voie de la physiologie expérimentale à son célèbre élève Claude Bernard.

Il reste évidemment à présenter ces molécules naturelles sous de nouvelles formes d'administration stables, d'utilisation aisée et adaptée au confort des patients. C'est ainsi qu'au milieu du 19^{ème} siècle

vont naître des formes pharmaceutiques nouvelles issues de techniques de préparation innovantes :

- Cachets et comprimés ;
- Capsules et gélules ;
- Ampoules injectables.

La forme injectable ou médication hypodermique, selon la terminologie de cette époque, innovation pharmacotechnique majeure, est devenue possible grâce aux techniques de stérilisation, à la mise au point de la seringue par le médecin lyonnais Pravaz et de l'ampoule injectable par le pharmacien Stanislas Limousin.

Les premiers médicaments issus de la recherche pharmaceutique et obtenus par synthèse vont apparaître en thérapeutique entre 1870 et 1900 :

- Le chloral (1869) ;
- La trinitrine
- Le sulfonal
- L'aspirine (1899).

Les spécialités pharmaceutiques telles que nous les connaissons aujourd'hui sont autorisées en France à partir de 1831 :

- Eau de Botot ;
- Pommade de la Veuve Farnier ;
- Rob Boyveau-Laffeteur.

Combattue au départ par l'ensemble de la profession pharmaceutique parce qu'elle est l'héritière des remèdes secrets qui ont fleuri au cours du 18^{ème} siècle, la spécialité va se développer à partir des années 1960-1965 dans les établissements hospitaliers, aux dépens des potions ancestrales et des préparations magistrales.